RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-111947

Département(s) de publication : **38**
Annonce n° **26-111947**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : fourniture de matériels courant faible de contrôle d'accès

Description : fourniture de matériels courant faible de contrôle d'accès

Identifiant de la procédure : 77452b5b-ef92-4762-83c4-9ab4fc619b41

Identifiant interne : 2026T187

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42961100 Système de contrôle des accès

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : CS 10217

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 200 000 euros H.T pour le CHUGA et de 50 000 euros H.T pour le CHU de la Mure pour la durée totale du marché. Le montant maximum indiqué dans l'avis de publicité est fixé sur toute la durée du contrat et ne peut dépasser les 250 000 euros H.T.

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 160,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 200 000 euros H.T pour le CHUGA et de 50 000 euros H.T pour le CHU de la Mure pour la durée totale du marché. Le montant maximum indiqué dans l'avis de publicité est fixé sur toute la durée du contrat et ne peut dépasser les 250 000 euros H.T.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : fourniture de matériels courant faible de contrôle d'accès

Description : fourniture de matériels courant faible de contrôle d'accès

Identifiant interne : 2026T187

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42961100 Système de contrôle des accès

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : CS10217

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont indiqués dans le CCAP (Article 1.1) et le RC

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 160,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement Durable

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3100097?orgAcronyme=x7c

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3100097?orgAcronyme=x7c

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel de l' établissement membre du GHT concerné par l'accord-cadre les sommes dues au (x) titulaire (s) et au (x) sous-traitant (s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - 4 / 5 Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Adresse postale : CS 10217

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule Marchés Publics

Adresse électronique : Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : 0476766859

Adresse internet : https://www.chu-grenoble.fr

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Adresse internet : https://grenoble.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : aab94c35-6c17-4754-9792-54f8274fd751 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/11/2026 à 17:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2026